

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 1135**

### Intitulé

BMA : Brevet des métiers d'art Arts et techniques du tapis et de la tapisserie de lisse option Basse lisse

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE Modalités d'élaboration de références : CPC n° 13	Recteur de l'académie

### Niveau et/ou domaine d'activité

**IV (Nomenclature de 1969)**

**4 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

241 Textile

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Artisan hautement qualifié pouvant réaliser ou restaurer une tapisserie de basse lisse (réalisée sur un métier horizontal).

Ses compétences lui permettent de :

- situer une tapisserie dans son contexte de création plastique et technique ;
- analyser un projet de tapis ou de tapisserie (analyse du travail et ordonnancement des étapes de fabrication)
- gérer une réalisation seul ou en équipe (préparation des matières d'oeuvre, des outils, des équipements, des métiers et des postes de travail, gestion des approvisionnements)
- établir les coûts et les délais de fabrication
- suivre les étapes de réalisation et contrôler la qualité.

Ses connaissances en histoire de l'art, en histoire de la tapisserie et de ses styles apporte un complément indispensable à ses compétences technique et artistique pratique (maîtrise du dessin, des volumes, des couleurs).

En fonction de son expérience il peut être exécutant sous contrôle, responsable de la mise en oeuvre d'un projet, ou chef de projet.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Manufactures Nationales, Mobilier National, manufactures et entreprises privées, ateliers d'artisans indépendants Tapisserie de basse lisse

Tapissier, tapissier de basse-lisse

### Codes des fiches ROME les plus proches :

**B1804** : Réalisation d'ouvrages d'art en fils

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

- technique et technologie du tapis et de la tapisserie - mathématiques-chimie
- projet de réalisation
- français
- langue vivante
- culture plastique
- connaissances des milieux de création
- vie sociale et professionnelle

**Validité des composantes acquises : 5 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est composé à parts égales : - de professeurs de l'enseignement public et de l'enseignement privé ainsi que d'un enseignant de centre de formation d'apprentis préparant à cet examen, parmi lesquels au moins un membre de l'équipe pédagogique assurant la formation - de membres de la profession intéressée, employeurs et salariés en nombre égal
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	idem

Par expérience dispositif VAE	X	idem
-------------------------------	---	------

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

### Base légale

**Référence du décret général :**

Articles D 337-125 à D 337-138 du Code de l'Éducation

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 05/08/93

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

### Pour plus d'informations

**Statistiques :**

Base Reffet Cereq

<http://www.cereq.fr>

**Autres sources d'information :**

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.onisep.fr>

**Lieu(x) de certification :**

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

**Historique de la certification :**